BULLETIN D'ADHESION 2022

Membre Actif

L'adhésion à Ardennes Développement comme membre actif vous permet de devenir membre de notre Conseil (AG) au sein du collège correspondant. Vous serez à cet égard invité à nos réunions où se rassemblent la totalité de nos membres (fondateurs, associés et actifs). Le collège des membres actifs dispose d'un représentant au Bureau de l'association.

Catégories	Cotisation 2022
Grandes entreprises >1000 Salariés, Syndicats professionnels et assimilés	1 500 €
PME, ETI, Associations	200 €

RAISON SOCIALE :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tél. : Fax :

REPRESENTANT

Nom : Prénom : Qualité :

E-mail : Tél. :

☐ Je ne souhaite pas communiquer sur mon adhésion à l'agence.

Fait à Le

Signature

En votre aimable règlement par :

- Chèque à l'ordre de l'Agence de Développement Economique des Ardennes
- Virement sur le compte suivant :

Domiciliation : CIC – AGENCE DE CHARLEVILLE BRIAND
IBAN : FR76 3008 7337 5000 0208 5780 168 BIC : CMCIFRPP

Banque	Guichet	N° Compte	Clé
30087	33750	00020857801	68

Bulletin à retourner à : *Ardennes Développement*
19 boulevard Fabert
08200 Sedan

ou par mail
lbuisson@ardennes-developpement.com

select Ardennes !